

Ligne de conduite des AA

Coopération avec les milieux professionnels

BSG - Box 459, Grand Central Station - New York, NY 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux (É.-U. et Canada). Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou l'ensemble du mouvement des AA, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe éclairée.

En janvier 1970, suite à une résolution du Conseil des Services généraux, le Comité du Conseil pour la Coopération avec les milieux professionnels (CMP) a été formé – un fractionnement du Comité d'information publique. L'année suivante, un comité de la Conférence du même nom a été formé. Depuis cette période, des membres des AA à l'échelle régionale ont répondu aux besoins locaux en établissant des comités de CMP.

Presque sans exception, les gens de profession considèrent le mouvement des AA comme la principale ressource pour les alcooliques qui ont besoin d'aide. Quand les membres des AA et les employés rémunérés dans le domaine de l'alcoolisme entretiennent de bonnes relations de travail, l'alcoolique malade en ressort gagnant – il ou elle reçoit l'aide nécessaire des deux parties.

Nous ne sommes pas en concurrence avec ces non-membres; nous avons des fonctions distinctes. Les AA ne s'occupent pas d'éducation, de recherche, de médecine, de counseling, de traitement, de prévention ou de questions monétaires. Nous avons simplement un message à transmettre concernant un programme de rétablissement pour les alcooliques, un programme qui fonctionne pour les centaines de milliers de personnes qui veulent l'adopter.

Le professionnel peut tendre la main aux alcooliques – par l'éducation, le counseling et la thérapie – il peut aussi apporter son aide en sensibilisant la société sur les millions de personnes qui souffrent encore de la maladie progressive de l'alcoolisme.

INFORMATION PUBLIQUE, COOPÉRATION AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS, CENTRES DE TRAITEMENT ET DE DÉTENTION

Pour fins de clarification, voici la description des responsabilités des comités IP, CMP, CT et CD :

IP — Le travail en IP a pour objectif de répondre aux demandes du public en leur donnant des informations précises sur les AA. À cette fin, les comités d'IP vont dans les écoles, les industries et les assemblées communautaires. Ils constituent aussi une ressource pour nos amis des médias locaux, en insistant sur nos Traditions d'anonymat, sur l'unicité de notre but et sur notre non-affiliation, et en offrant des messages d'intérêt public sur les AA aux stations de radio et de télévision.

CMP — Les membres de ces comités donnent des informations sur les AA aux professionnels qui sont en contact avec des alcooliques. Ce sont les professionnels de la santé, les éducateurs, les membres du clergé, les avocats, les travailleurs sociaux, les chefs syndicaux et dirigeants d'industrie, de même que les autres intervenants en alcoolisme. On leur dit où nous sommes, qui nous sommes, ce que nous pouvons faire et ne pas faire.

CT et CD — Le but des CT ou des CD, ou des comités d'institution combinés, est de coordonner le travail des membres individuels et des groupes qui veulent transmettre notre message de rétablissement aux alcooliques dans les hôpitaux, les

centres de thérapie et de réhabilitation de l'alcoolisme, et dans les centres de détention.

Dans maintes régions, des liaisons ont été établies entre ces comités, c'est-à-dire que les comités des CD, des CT, des institutions et d'IP envoient un agent de liaison aux réunions de comités de CMP. Dans plusieurs cas, il y a chevauchement de responsabilités. Il faut bien comprendre que les comités des AA ne se font pas concurrence les uns les autres. Le contexte local détermine qui fait quoi.

DÉMARRAGE

Une des meilleures façon de commencer votre travail de Douzième Étape par la CMP est de lire le Manuel de la CMP, qui contient une foule de renseignements tirés de l'expérience de membres des AA en CMP. Voici comment sont organisés beaucoup de comités de CMP régionaux.

1. Le président et le vice-président de la CMP de la région sont élus ou nommés par le comité régional.
2. Le président et le vice-président de la CMP du district sont élus ou choisis dans chaque district.
3. Chacun des comités d'IP, de CT, de CD et de CMP désigne un membre pour assister aux réunions des trois autres comités, maintenant de ce fait la communication et la coopération au sein des AA.
4. Un budget à même les fonds du comité régional est établi et approuvé.
5. Le nom du président du Comité de la CMP de la région, du district ou de l'intergroupe (bureau central) est inscrit au BSG de New York.

Que votre action soit dirigée principalement par le biais de la structure de la région ou du district, par le bureau central ou l'intergroupe, ou même par les groupes, il est sage d'avoir une organisation générale. Sinon, vous serez certainement confrontés à des problèmes de communication, de chevauchement d'effort et de totale confusion.

POCHETTES CMP ET BROCHURES

La Pochette CMP contient des informations sur tous les aspects de la CMP, y compris le Manuel de la CMP. La Pochette contient aussi l'historique de la CMP depuis ses débuts, des Lignes de conduite, un catalogue, des brochures et des exemplaires du *Box 4-5-9* (qui peut comprendre une section sur la CMP), et *Informations sur les AA*, un bulletin de nouvelles pour professionnels accompagné d'un spécimen de carte pour s'inscrire au bulletin. Il est suggéré que les membres des comités de CMP s'inspirent du « texte » de base que constitue la brochure approuvée par la Conférence, *Collaboration des membres des AA à d'autres types d'aide aux alcooliques*.

La plupart des comités CMP ont trouvé utile que chaque membre ait son propre exemplaire du Manuel de la Coopération avec les milieux professionnels. Le BSG en offre un sans frais au président du comité de la région. On peut acheter d'autres Pochettes et Manuels.

LA CMP À L'ŒUVRE

Il est suggéré de ne travailler qu'avec un groupe de professionnels à la fois. Quand une liste de professionnels a été compilée, les membres du Comité CMP font un premier contact (par lettre, par téléphone ou en personne), et offrent de les rencontrer pour parler de ce que les AA sont et ne sont pas. On peut se procurer des exemples de lettres par courrier électronique à cpc@aa.org. Vous pourriez aussi leur proposer d'amener un professionnel ou un étudiant à une réunion ouverte des AA de votre localité, ou leur donner des publications des AA qui décrivent notre programme de rétablissement, en insistant sur notre vif désir d'agir comme ressource envers l'alcoolique en rétablissement.

ASSEMBLÉES ET CONGRÈS DE PROFESSIONNELS

Les comités régionaux de CMP peuvent demander à être inscrits sur la liste d'envoi des agences professionnelles de la localité ou de la région. Des suggestions spécifiques et des informations sur la façon d'exposer dans les rencontres de professionnels sont disponibles auprès du Bureau des Services généraux.

EXPOSÉS

Consultez le Manuel de la CMP pour des exemples d'exposés que vous pourriez donner dans votre localité. La plupart des membres des comités de CMP devront connaître AA et son historique, et pouvoir présenter une image réelle et positive des Alcooliques anonymes. Nous insistons sur notre but premier, de même que sur les Traditions de non-affiliation, d'autonomie financière et d'anonymat. Veuillez rester en contact avec le BSG afin que nous puissions partager vos activités avec d'autres.

PUBLICATIONS

Le catalogue des publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service contient une section sur les documents spécifiques à la CMP. Il existe aussi une section du catalogue pour les Besoins spéciaux dans le catalogue, et beaucoup de brochures sont aussi disponibles en espagnol et en français.

PUBLICATIONS CMP DE BASE

Pour les membres des comités CMP

Causeries à l'extérieur des AA	Collaboration des membres des AA
Manuel de la CMP	Point de vue d'un membre sur les AA
Le sens de l'anonymat	Collaborons avec nos amis
Renseignements sur les AA	
Sondage sur les AA	

Pour les professionnels

Le sens de l'anonymat	Le membre des AA face aux médicaments et à la drogue
Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme?	Collaborons avec nos amis
Les membres du clergé se renseignent sur les AA	Les AA : une pour les professionnels de la santé
Problèmes autres que l'alcoolisme	Sondage sur les AA
Y a-t-il un alcoolique dans votre milieu de travail ?	Un message aux directeurs d'établissements correctionnels
Voici les AA	Renseignements sur les AA
Les AA dans votre milieu	Trois causeries à des sociétés médicales par Bill W.
Les AA : Dossier d'information	Aperçu sur les AA
Petit guide pratique sur les AA	

Pour les clients des professionnels

Les jeunes et les AA	AA et autochtones d'Am. du Nord
Aperçu sur les AA	Les AA pour l'alcoolique plus âgé
Message aux moins de vingt ans	Petit guide pratique sur les AA
Voici les AA	Trop jeune ?
Les AA sont-ils pour vous ?	Vous croyez-vous différent ?
Les AA pour la femme	Y a-t-il un alc. dans votre vie ?
Lettre à une femme alcoolique	Problèmes autres que l'alcoolisme
44 questions	
AA et les gais et lesbiennes alc.	

Lignes de conduite AA : Comités CMP, Collaboration avec les tribunaux..., Liens entre les AA et les Al-Anon, Employés œuvrant dans le domaine de l'alcoolisme, Comités d'information publique, Au service des alcooliques ayant des besoins spéciaux.

Vidéos : Les Alcooliques anonymes : un espoir ; Ça vaut mieux que de poireauter en prison.

Assortiments à rabais Le BSG offre des assortiments spéciaux d'achat en nombre pour aider les comités CMP à donner des informations au public. Les assortiments CMP sont disponibles en anglais, français et espagnol. Pour obtenir des informations sur les Assortiments à rabais, communiquez avec BSG, Grand Central Station, Box 459, New York, NY 10163, (212) 870-3400, envoyez un courrier électronique à cpc@aa.org.

SITE WEB AA

Le site Web AA du BSG, www.aa.org, est présenté en anglais, en français et en espagnol. Son contenu est le suivant :

- Dossier d'information sur les AA, approuvé par la Conférence des Services généraux.
- Les brochures approuvées par la Conférence et le Gros Livre, *Les Alcooliques anonymes*.
- La liste des bureaux centraux/intergroupes/Services d'aide téléphonique aux É.-U./Canada.
- La liste des bureaux des services généraux et des Intergroupes/Bureaux centraux internationaux.
- Lettre sur l'anonymat aux médias.
- Renseignements sur les AA (document de service).
- *Informations sur les AA*, un bulletin pour professionnels.
- *Les Lignes de conduite des AA*.
- Une lettre à l'intention des professionnels, qui comprend un formulaire de réponse par courriel pour demander des informations additionnelles.

Le Bureau des Services généraux communique avec les comités CMP afin qu'ils soient la ressource locale pour les professionnels qui demandent des informations additionnelles. L'expérience chez les AA indique que cette mesure offre une bonne occasion aux comités CMP de rejoindre l'alcoolique qui souffre encore par la coopération avec les milieux professionnels.

www.aa.org

Titre américain

Cooperation With the Professional Community